Raphaël GHIKH Pierre Duport

19 rue de l'égalité 119 rue des Marais

75019 Paris 75020 Paris

France France

Paris, le 22 Juin 2018

Objet : Suppression du compte mail n°213-45

Monsieur le directeur,

Je vous envois ce courrier afin de vous informer d’une erreur que j'ai commise lors de la mise à jour des boites emails. En effet, une adresse a été supprimée lors du processus. Suite à ce disfonctionnement, un de mes collaborateurs m'a envoyé un courrier dans lequel il m'accuse d'avoir volontairement saboter sa messagerie. Bien évidemment il se trompe cela n'était en aucun cas volontaire.

Lors d’une première tentative de mise à jour, un problème a été détecté et une correction a été apportée. Cependant lors de notre intervention la mise à jour a supprimé une boite mail, celle de mon collaborateur. Après avoir constaté cette suppression, nous avons essayé de récupérer les données contenues dans sa boite. Malheureusement, nous n'y sommes pas parvenus.

Comme précisé dans le processus de mise à jour, nous avions informé l’ensemble des personnels de notre intervention en précisant le jour ainsi que l’heure afin que chacun puisse préalablement faire une sauvegarde de ses données.

J’ai demandé la sauvegarde de cette personne. Mais ce dernier étant absent plusieurs jours, il n’a pu effectuer cette manipulation. Malheureusement, sans cette sauvegarde je suis dans l’impossibilité de restaurer sa boite et son contenu malgré tous mes efforts.

Je me suis excusé auprès de mon collaborateur et lui ai expliqué la situation. Malgré mes explications il persiste à croire que c’est un acte volontaire de ma part.

Je tenais par ce courrier à vous informer de cette situation qui, vous le comprenez, crée une ambiance détestable au sein de notre service et perturbe son fonctionnement.

Je suis à votre disposition pour vous apporter toutes informations complémentaires.

Avec mes sincères salutations,

Raphaël GHIKH

Responsable Web de WebSecu